vés péniblement. La nuit vint et la famille se retrouva réunie, augmentée du beau-fils de M. Laurier, M. Henri Franchomme, âgé de 36 ans, et de la femme de celui-ci.

Le jeune peintre, Gilbert Vanliefde, était là lui aussi et atténuait, par de menus travaux, la tâche parfois lourde de l'hôtelier et de ses enfants.

Vers 23 h., il était occupé à ramener de la cave, des « cageots » de bouteilles. C'est à ce moment que M. Laurier fils parut et croisa Gilbert Vanliefde.

Paul Laurier bouscula le peintre, puis, saisissant une bouteille vide dans le cageot, il essaya de l'en frapper. M. Vanliefde put, péniblement, parer le coup et à son tour il bouscula son antagoniste.

C'est alors qu'apparut le beau-fils, M. Franchomme, qui avait été attiré par le bruit de la lutte. Il s'interposa, et essaya de ramener son beau-frère au calme. Mal lui en prit car l'autre, bousculant sur M. Franchomme, le terrassa et, le maintenant solidement par terre, le frappa rudement.

M. Vanliefde, connaissant la force de Paul Laurier, crut M. Franchomme en danger. D'un geste impulsif, il sortit son revolver... et fit feu.

Un gémissement, une tâche rouge sur la chemise, à hauteur du sein et Paul Laurier se releva, titubant, hagard.

Sans mot dire, il partit dans la nuit, vacillant, se comprimant la poitrine de ses deux mains ensanglantées. On le retrouva peu après, râlant, sur le bord de la route, à une trentaine de mètres du logis...

Le meurtrier est arrêté

Voilà ce que les gendarmes apprirent à leur arrivée à la « Laiterie de l'Enclus ». Haletants d'émotion, frissonnants encore de peur et de désespoir, les habitants du cottage firent le récit que nous venons de relater, récit entrecoupé de sanglots et de larmes.

Vite un médecin fut mandé. M. le docteur Bourdodhuy vint peu après, mais ne put que constater le décès. La balle dût être tirée de très près, car la chemise du malheureux était brûlée. Le projectile a traversé le foie et a déchiré plusieurs gros vaisseaux, ce qui a amené rapidement une hémorragie mortelle.

Les gendarmes de Ruyen recherchèrent aussitôt le meurtrier. Mais Gilbert Vanliefde n'avait pas songé à fuir. Il avait donné son revolver, un fort Colt 6 m/m 35 à M. Franchomme et, celui-ci, dans son exaltation sans doute, le jeta dans une haie où on le retrouva peu après. Le meurtrier fut aussitôt mis en état d'arrestation et conduit dans la matinée à Audenaerde et mis à la disposition du Procureur du Roi. Le cadavre fut transporté à la morgue du cimetière d'Orroir où il sera autopsié aujourd'hui mardi.

Ajoutons que Paul Laurier devait partir à Bruxelles hier lundi et y retrouver deux de ses sœurs qui habitent la capitale belge.

Le meurtrier, Gilbert Vanliefde, était honorablement connu dans toute la région et c'est la peur, sans aucun doute, qui lui a fait commettre le meurtre dont il porte aujourd'hui le lourd fardeau.

La victime jouissait aussi d'une excellente réputation. Toutefois, on s'accorde à dire que, lorsqu'il avait « un verre dans le nez », il devenait brutal. On le représente aussi comme un travailleur particulièrement actif.

Le Parquet descendra ce matin mardi

Le Parquet d'Audenaerde, alerté par la gendarmerie de Ruyen, opérera une descente de justice aujourd'hui mardi, à la « Laiterie de l'Enclus ».

Ajoutons que, bien entendu, ce meurtre a jeté l'effervescence dans toute la charmante petite cité d'Orroir.

Le Congrès de la Chambre de commerce internationale à Paris

Paris, 24 juin. — Dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne c'est ouvert le Congrès de la Chambre de commerce internationale, en présence du Président de la République, du ministre du Commerce et de nombreux membres du corps diplomatique.

Plus de mille délégués assistaient à cette séance.

Dans son discours d'ouverture, le Président du Congrès, M. René Duchemin, président de la Confédération générale de la production française, a affirmé que la libre circulation des personnes, des capitaux, des marchandises, le respect absolu des conventions, la stabilité des monnaies, l'octroi prudent des crédits sont les éléments indispensables à la prospérité d'un monde devenu trop petit pour la rapidité des transports.

M. Fentener Van Vlissingen, président de la Chambre de commerce internationale, a déclaré ensuite dans un discours applaudi qu'il est plus que jamais convaincu que la restauration économique ne pose pas un problème national, mais un problème international. Tant que demeurera l'instabilité monétaire, tant que la récupération des créances ne sera pas certaines, le public continuera de thésauriser, et les prix resteront dépréciés.

Enfin, M. Blaisot, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, a transmis l'hommage du gouvernement aux représentants des 48 pays réunis cette année à Paris.

Il a souligné l'importance que revêt le Congrès à un moment où, de tous côtés, on cherche anxieusement les moyens propres à hâter la fin de la crise économique.

Profitez de votre voyage en Belgique pour visiter les GROTTES DE HAN
La plus grande curiosité naturelle de l'Europe. - Réduction sociétés 50 % sur demande préalable ; - réduction écoles 75 % sans préavis. 10445

M. ANDRÉ SUARÈS obtient le Grand Prix de la Société des gens de lettres

Paris, 24 juin. — Le grand prix de la Société des gens de lettres, d'une valeur de 10.000 fr., vient d'être attribué à M. André Suarès, pour l'ensemble de son œuvre.

Ancien collaborateur des Cahiers de la quinzaine de Charles Peguy, M. André Suarès est un essayiste et un philosophe à qui l'on doit une vingtaine d'ouvrages sur la tragédie antique, Pascal, Wagner, Dostoïevski, Tolstoï, Baudelaire, etc.

Le prix Maria Star, d'une valeur de 5.000 francs, a été attribué par la Société des Gens de Lettre, à M. René Behaine, pour son œuvre en plusieurs volumes publiée sous le titre « Histoire d'une société ». M. René Behaine a été l'un des collaborateurs de l' « Eclaireur de Nice ».

L'élection de M. Chiappe à la présidence du Conseil municipal de Paris

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le nouveau président

M. Jean Chiappe, le nouveau président du Conseil municipal, est né à Ajaccio le 2 mai 1878. Il fut reçu rédacteur au ministère de l'Intérieur, le 18 juin 1899. En 1924, il fut nommé directeur de la Sûreté générale. En octobre 1925, il était nommé secrétaire général du ministère de l'Intérieur. En 1927, il fut nommé préfet de police, poste qu'il conserva jusqu'au 3 février 1934. M. Jean Chiappe qui est grand-officier de la Légion d'honneur depuis 1932, est membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur où il a succédé à M. Louis Lépine.

On se rappelle qu'un peu avant les événements du 6 février 1934, M. Jean Chiappe avait été désigné pour occuper le poste de résident général au Maroc. A ce moment, l'ancien préfet de police avait déclaré vouloir réserver toute son activité à la ville de Paris; et c'est ainsi qu'après la mort de son ami, M. Ferrandi, conseiller municipal du quartier Notre-Dame-des-Champs, le comité électoral du défunt ayant offert de soutenir sa candidature, M. Jean Chiappe fut élu à l'assemblée municipale le 5 mai dernier, au premier tour de scrutin, par 4.248 voix.

A différentes reprises, depuis les événements de février, l'ancien préfet de police avait été invité à poser sa candidature en province à l'occasion d'élections législatives partielles, mais il avait décliné toutes ces offres.

Un incident Chiappe-Godin va-t-il se terminer par un duel ?

Paris, 24 juin. — On nous communique la note suivante:

« A la suite de l'envoi des témoins de M. Jean Chiappe, conseiller municipal de Paris, ancien préfet de police, le colonel des Isnards et M. Armand Massard, M. Pierre Godin, président de la Cour des Comptes, ancien président du Conseil municipal de Paris, a désigné, à son tour, pour le représenter, deux de ses amis, le général Brissaud-Desmaillet, grand officier de la Légion d'honneur, et M. Fiori, député d'Alger, officier de la Légion d'honneur.

Rappelons que c'est à la suite d'une lettre ouverte parue dans « Le Populaire », sous la signature de M. Pierre Godin, lettre que M. Jean Chiappe a considérée comme injurieuse, que ce dernier a décidé de constituer des témoins. On croit savoir que les pourparlers des témoins ne donneront pas lieu à un procès-verbal avant mardi après-midi.

Le problème naval devant la Commission de la marine militaire

Paris, 24 juin. — La Commission de la Marine militaire entendra, mardi, M. Piétri, ministre de la Marine, sur le problème naval, et, en particulier sur les conséquences de l'accord anglo-allemand.

Plusieurs membres de la Commission se proposent de demander à cette occasion au Gouvernement, d'accélérer les travaux de construction du navire de ligne de 35.000 tonnes, de manière à permettre la mise en chantier d'un autre bâtiment de même tonnage, à partir du 1er janvier 1937, soit dès l'expiration du traité de Washington qui, bien que dénoncé demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre 1936

Ils entendent aussi demander au Gouvernement de pratiquer une politique étroite collaboration avec l'Angleterre et l'Italie, de manière à assurer en cas de conflit la sécurité des relations maritimes entre la France et ses colonies; en particulier l'Afrique du Nord.

Michel Henriot le meurtrier de sa femme comparaîtra jeudi devant les Assises du Morbihan

Michel Henriot qui, il y a près d'un an, tua sa femme au Loch-en-Guidel, de six balles de carabine, va comparaître le jeudi 27 juin devant les Assises du Morbihan.

Henriot qui, tout d'abord, avait fait peser le crime sur un rôdeur, finit par avouer que c'était lui-même l'assassin de sa femme. Il déclara tout d'abord avoir agi dans un moment d'emportement, puis il finit par reconnaître qu'il avait tué sa femme pour encaisser les 800.000 francs de prime qu'il lui avait fait contracter pour une assurance-vie.

Les débats se poursuivront trois jours.

Les entretiens de MM. Mussolini et Eden

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Parmi toutes les questions qui figurent à l'ordre du jour du Congrès, le gouvernement français attache un intérêt capital à celle de la stabilité monétaire. L'ingérence que l'on critique parfois des gouvernements dans l'activité économique comme sur la politique d'isolement économique n'a été le plus souvent que la conséquence de l'instabilité et de la fluctuation des monnaies. Et M. Blaisot estime que cette instabilité est peut être pour une assez large part à l'origine du relâchement constaté chez tant de particuliers dans l'observation scrupuleuse des contrats librement consentis.

Le second entretien Eden-Mussolini, qui était prévu pour l'après-midi, a été remis à mardi. On explique cette modification au programme par le fait que M. Mussolini était occupé par la signature d'un accord commercial italo-suédois, qui a effectivement eu lieu à 16 h. au Palais de Venise.

D'autre part, le départ de M. Eden, qui devait avoir lieu dans la journée de mardi, est retardé vraisemblablement jusqu'à mercredi midi.

MM. Mussolini et Eden, après le déjeuner offert en l'honneur du ministre britannique et qui comprenait vingt-cinq couverts, ont eu, dans un coin du salon de l'hôtel où le déjeuner avait lieu, un tête à tête prolongé.

Les conditions psychologiques et politiques d'un vaste système de sécurité européenne, sur la base de l'accord franco-anglais du 3 février, ont été passées en revue, mais, semble-t-il, à titre de préambule et sans que la question ait été examinée de près. C'est la question de l'accord germano-britannique qui, au contraire, aurait formé l'objet principal de la première conversation. Elle aurait été épuisée et le problème des armements aériens aurait été abordé en fin de séance.

Les commentaires de la presse italienne

L'accueil reservé par la Presse à M. Anthony Eden a été courtois, mais réservé.

On considère que le ministre britannique ne peut, en ce qui concerne l'accord anglo-allemand, que justifier son gouvernement et, en ce qui concerne les armements aériens, émettre des vœux et, par là, montrer que le problème intéresse plus vivement la Grande-Bretagne que l'Italie. Sur tous les sujets, c'est l'Angleterre qui prend position de demanderesse. L'Italie maintient une attitude de défenderesse. Son point de vue sur l'accord naval a été exprimé dans sa note de réponse à la Grande-Bretagne.

Techniquement, le seul inconvénient que pourrait avoir pour l'Italie l'accord anglo-allemand serait que la France augmente ses armements naval pour répondre à la situation créée par la nouvelle marine allemande.

L'Italie se trouverait alors devant l'alternative ou d'un accroissement de ses propres forces navales, ou d'un accord direct avec la France. Il n'est donc pas exclu que l'accord anglo-allemand ait pour résultat un nouveau resserrement de l'amitié franco-italienne. Pour ce qui est des armements aériens, on comprend à Rome que la Grande-Bretagne, pour qui la question est capitale, cherche à obtenir une limitation des forces internationales.

Le geste stupide d'une institutrice sectaire à Onnaing

Les processions ont été rétablies à Onnaing par un arrêté municipal en date du 11 juin 1932. Le curé de la commune ayant informé le maire communiste qu'il se proposait d'organiser une procession le jour de la Fête-Dieu, le maire ne s'y opposa pas, mais fixa un itinéraire restreint.

Un factum distribué au cours de la nuit de samedi à dimanche tendait à faire en sorte que les enfants qui devaient participer à cette procession n'y assistent pas. Dimanche, sur le passage du cortège, Mme Postiaux, institutrice, prit les noms de ses élèves présents à la cérémonie; lundi, l'institutrice donna à ces élèves « récalcitrants » une punition: une phrase à copier cinquante fois: je ne devais pas aller à la procession.

Tellement grand !

La première traversée de la « Normandie » est bien entendu, donné naissance à une nouvelle histoire marseillaise que voici :

Marius rencontre Titin sur la Cannebière.

— Eh ! Adieu, Titin, s'écrie Marius. Voilà longtemps qu'on ne s'est pas vu, pas vrai.

— Parbi ! Je reviens d'Amérique.

— Tiens, moi aussi.

— J'étais sur « Normandie ».

— Tout comme moi.

— Et l'on ne s'est pas rencontré à bord !

— Naturellement, mon bon, ce paquebot est tellement grand, qu'une moitié pourrait couler sans même que l'autre s'en aperçoive.

— Un poste « télévisophonique » vient d'être mis en service entre Hambourg et Berlin, à l'occasion de la réunion des techniciens allemands. C'est, selon les journaux allemands, le premier poste téléphonique à télévision du monde.

Une émouvante cérémonie à Notre-Dame de Paris

Le cardinal Verdier a procédé à l'ordination de soixante jeunes prêtres, dont quarante-sept du diocèse de Paris. Mme Albert Lebrun et M. Pernot assistaient à cette cérémonie. Le neveu de Mme Albert Lebrun et l'un des fils de l'ancien garde des Sceaux recevaient la prêtrise. (Ph. France-Presse.)

UNE VUE DE LA CÉRÉMONIE PENDANT LA PROSTATION DES DIACRES.

LETTRE DE BRUXELLES

L'enquête parlementaire sur la chute du franc

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 24 JUIN 1935.

La Commission d'enquête parlementaire continue lentement ses travaux. Où en est-elle ? Tient-elle déjà les documents et les preuves qui lui permettront de réaliser son œuvre, en dénonçant et en poursuivant ceux qui ont bénéficié scandaleusement de la chute du franc ? On n'en sait rien. Les communiqués officiels qu'elle publie, sont absolument muets sur ses travaux qui se poursuivent à huis clos. Et ceux qui s'intéressent encore à son œuvre n'ont des renseignements que par de voies suspectes.

En effet, les députés qui assistent à l'enquête ont juré de garder la discrétion sur leurs travaux. Serment d'honneur, serment d'honnête homme. Si un ou des enquêteurs trahissent ce serment ils se jugent. Quelle confiance peut-on avoir, pour connaître et apprécier les faits de l'enquête, dans des personnalités qui commencent par trahir leur serment, dans une cause qui met en jeu la réputation du prochain ? Au surplus, aucun député n'a osé prendre la responsabilité des révélations contradictoires qui circulent dans le public.

M. Jacquemotte, seul, fait exception. Mais le député communiste a déclaré qu'il n'accepte pas de prêter le serment de secrète; au contraire, il a annoncé qu'il révélerait tout ce qu'il voudrait. Et il ne s'en fait pas faute. Si bien qu'après chaque séance de la Commission d'enquête, on le voit entouré d'une foule de curieux, à qui il distribue ses confidences au petit bonheur. Chacun en prend, en garde et en répand suivant son humeur et sa passion. Et cela fait, une collection de petits scandales, incontrôlables, dans lesquels on mêle toutes sortes de noms et d'affaires et qui augmentent le malaise existant dans le parti catholique. Car, il est à remarquer que ce sont surtout des catholiques et des affaires catholiques qui sont livrés à la malignité publique, comme s'il n'y avait que des catholiques en cause.

Et comme on aperçoit vite dans les querelles qui en résultent, le bout de l'oreille des disputes politiques, la Commission parlementaire d'enquête apparaît mal en point, par la faute des indiscrétions. Il est vrai que M. Jacquemotte a tout intérêt, en sa qualité de communiste, à ce que « les partis d'ordre » soient éclaboussés.

Si bien que des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour obtenir que les séances d'enquête soient publiques.

S...

LE RECORD FÉMININ D'ALTITUDE :: ::

(Ph. Keystone.)

LA COMTESSE CARINA NEGRONE

aviatrice italienne, qui vient de battre le record féminin d'altitude avec 12.043 mètres, photographiée sur l'aérodrome de Rome quelques minutes après son exploit. L'ancien record appartenait à Maryse Hilz avec 11.280 mètres.

MORT DRAMATIQUE DE M. HENRI GÉRARD administrateur de la bibliothèque Ste-Geneviève

Paris, 24 juin. — On annonce la mort de M. Henri Girard, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, décédé accidentellement, lundi, dans les circonstances suivantes:

Désireux de se rendre compte de l'exécution de certains travaux de réfection, M. Henri Girard était monté sur le toit du monument qui abrite la bibliothèque Sainte-Geneviève. Tout à coup il glissa et tomba dans le vide. Le corps s'écrasa dans la ruelle qui sépare la bibliothèque du Collège Sainte-Barbe. La mort avait été instantanée.

M. Henri Girard était âgé de 58 ans. Né à Rives-de-Gier en 1877, bibliothécaire à la bibliothèque nationale, il avait été nommé, en 1927, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Docteur de lettres, il était l'auteur de nombreux travaux généralement consacrés à l'époque du romantisme.

Le lait à trente centimes le litre... en Charente-Inférieure

Rochefort, 24 juin. — Depuis quelques jours le lait est vendu à domicile trente centimes le litre à Saint-Nazaire-sur-Charente.

Une jeune fille est blessée par une auto, à La Madeleine

Lundi soir, une auto conduite par M. Marcel Bernard, 30 ans, industriel, demeurant boulevard Charles-Delesalle, à La Madeleine, a renversé à proximité du Pont supérieur Mlle Odette Delannoy, 15 ans.

La jeune fille porte à la tête une blessure sur la gravité de laquelle le docteur qui l'a visitée n'a pu se prononcer.

Les corps des victimes de l'horrible tragédie de Lille sont partis pour Montpellier

Commis par M. Grosjean, juge d'instruction, M. le docteur Muller, médecin légiste, a procédé à l'autopsie des corps des infortunées victimes de l'horrible tragédie du boulevard de Strasbourg, à Lille.

Le praticien a extrait du corps de Mlle Beaumes, le poignard qui y était resté enfoncé. Cette arme a été remise au greffe et sera jointes aux autres pièces à conviction : le fer à repasser et la hachette.

La plaie profonde que le petit Robert portait à la tempe n'a pas été faite par une balle, comme on le croyait tout d'abord. Elle provient plutôt d'un coup du fer à repasser.

L'autopsie terminée, la famille a été autorisée à recevoir les corps qui ont pris la route de Montpellier, où aura lieu l'inhumation.

La vague de chaleur

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Deux noyés près d'Angoulême

A Clairfontaine, près d'Angoulême, M. Edouard Salat, 16 ans, apprenti coiffeur, à Angoulême, qui avait pris place dans une périssoire sur la Charente, s'est noyé, sa périssoire s'étant retournée. Son patron, M. Louis Rodger, s'est jeté à l'eau pour le sauver et a coulé à son tour. Un troisième sauveteur, M. Pierre Laforêt, allait couler lui aussi lorsqu'il a pu s'accrocher à la canne d'un passant et sortir de l'eau. Les cadavres des deux noyés ont été retirés une heure après.

Entraîné par le courant près de Provins

Au Portmontain, commune de Noyen-sur-Seine, un Polonais, Antonin Pailikowsky, âgé de 38 ans, ouvrier d'usine, à Sainte-Colombe, nageait dans la Seine, mais, lorsqu'il voulut regagner la plage, il ne put lutter contre le courant qui l'entraînait et il disparut dans le fleuve. Son cadavre n'a pas été retrouvé.

Un noyé à Châteaulin

Un jeune homme de 19 ans, M. Jean Pourveau, qui se baignait dand l'Aulne, s'est noyé en présence de ses camarades impuissants à le secourir. Son corps a été retrouvé.

A Dompierre-sur-Helpe

Près d'Avesnes, les parents du jeune Mario Gracommetti, 12 ans, inquiets de ne pas voir rentrer leurs fils, se mirent à sa recherche. Ils apprirent par des enfants que le jeune Mario avait été aperçu vers 17 h., se baignant au bord de l'Helpe. Ils se rendirent à l'endroit indiqué et trouvèrent les vêtements du jeune homme. Il n'y avait plus de doute, le jeune baigneur avait coulé à pic. On recherche son corps.

A Lens

Le jeune André Longuez, 13 ans, qui se baignait dans le canal de Lens, a disparu sous l'eau. On ne put retirer son cadavre qu'une demi-heure après.

A Trith-Saint-Léger

Lundi, vers 11 h., M. Alphonse Doyen, 22 ans, soldat au 43e R.I. se baignait dans le canal, en face de chez lui, quand tout à coup, il coula à pic.

Sa mère, témoin de l'accident, avisa deux passants qui se jetèrent à l'eau, mais ne parvinrent qu'à retirer un cadavre.

A Ploegsteert (Belgique)

Dimanche, vers 17 h., M. André Lefebvre, cultivateur, né à Ploegsteert, le 16 décembre 1912, se rendit dans un étang voisin de la ferme pour s'y baigner. A peine entré dans l'eau, qui avait une profondeur d'environ 3 m. 50, il coula à pic. Ses effets qu'il avait laissé sur le bord de l'étang, donnèrent l'éveil à un voisin qui passait à cet endroit. Aussitôt des sondages furent entrepris et le corps du malheureux ne tarda pas à être retiré de l'eau. Malgré tous les soins qui furent donnés, on ne put ramener à la vie le malheureux.

M. A. LEFEBVRE

Huit noyés en Hollande

Amsterdam, 24 juin. — La vague de chaleur a causé plusieurs accidents. Huit baigneurs se sont noyés.

Les orages en Angleterre

Londres, 24 juin. — La vague de chaleur qui déferle actuellement sur toutes les Iles britanniques a été accompagnée d'orages qui ont occasionné des dégâts importants dans diverses régions du pays.

C'est ainsi qu'à Glasgow une trombe d'eau s'est abattue sur la ville dans les premières heures du jour, causant de véritables inondations, transformant en torrents les rues de la ville.

De nombreuses familles ont été obligées de quitter leurs maisons et de chercher refuge dans les districts les moins éprouvés.

— La foudre est tombée sur un bâtiment à Bridgeton. Grâce au sang-froid des habitants, l'évacuation de quinze enfants put avoir lieu avant que l'établissement ne s'écroulât.

Une industrie prospère en Russie : la fausse monnaie

Selon un communiqué du ministère public suprême de l'U.R.S.S., les autorités soviétiques ont saisi dernièrement neuf millions deux cent mille roubles de billets émis par des autorités et organisations non qualifiées pour le faire, et qui constituent en réalité de la fausse monnaie.

Selon une estimation officielle, la quantité de billets mis en circulation, et dont l'émission n'a pas été autorisée, représente un montant de cent millions de roubles et la Sibérie en est littéralement submergée.

Soixante-treize fonctionnaires jugés responsables de cet état de choses, ont été arrêtés.

— Une délégation d'anciens combattants britanniques sous la conduite du général A.-F. Home a quitté Londres aujourd'hui pour Paris où elle doit visiter l'exposition anglo-française qui s'y tient actuellement.

Dernière Heure

LE PROBLÈME NAVAL

On espère à Paris que les entretiens qui auront lieu au retour de M. Eden seront décisifs

Paris, 24 juin. — La réponse du Gouvernement britannique à la note adressée par le Gouvernement français, le 17 juin, au sujet de l'accord naval anglo-allemand, est parvenue aux autorités compétentes. L'intérêt de cette note se trouve limité, d'une part, par le fait qu'elle répond une fois l'accord conclu à une communication antérieure à celui-ci; d'autre part, en raison des conversations qui se sont déroulées vendredi et samedi entre MM. Pierre Laval et Eden et qui vont reprendre jeudi prochain.

C'est pourquoi d'ailleurs, ce document est très bref et se présente plutôt comme un accusé de réception courtois. Il signale, cependant, l'utilité, en prévision de l'expiration du traité de Washington, de réunir d'ici la fin de l'année, une conférence navale. De plus, contrairement à certaines informations parues dans la presse, aucune invitation n'a été reçue à Paris, tendant à l'envoi à Londres d'experts navals français. On sait, au surplus, la position très nette prise sur ce point par le Gouvernement. Celui-ci, qui a repris sa liberté d'action dans le domaine maritime, est disposé à participer à la conférence générale envisagée pour la fin de l'année; mais il ne saurait actuellement se prêter à des pourparlers en relation avec l'accord naval anglo-allemand auquel, en raison de son caractère bi-latéral, il ne saurait apporter une ratification, même indirecte.

Un problème de politique générale, touchant aux différentes propositions de la déclaration franco-britannique du 3 février dernier, s'est posé, à la suite de cet accord, entre Londres et Paris. Si encourageantes qu'aient été les dernières conversations avec M. Eden, il devrait être résolu préalablement à toute discussion partielle. A cet égard, on continue d'espérer que les entretiens qui auront lieu de nouveau au retour de Rome du ministre britannique, seront décisifs.

L'hydravion « La Croix-du-Sud » est arrivé à Dakar

Dakar, 24 juin. — « La Croix du Sud » de retour de Ziglinchor, est arrivé à 16 h. 30.

Des anciens combattants français en Allemagne

Stuttgart, 24 juin. — Quarante-quatre anciens combattants français, qui séjournent actuellement en Allemagne, ont été reçus, lundi, par l'Association des Casques d'acier, par la Ligue d'anciens combattants Kyffhaeuser et par la Ligue des officiers allemands, en présence de M. A. Henriet, consul général de France à Stuttgart, et des autorités nationales-socialistes du Wurtemberg. Ils ont adressé, à cette occasion, au Führer-chancelier Hitler le télégramme suivant:

« Les anciens combattants français et allemands, reunis à Stuttgart, saluent en vous leur camarade du front et le chef de la nation allemande. »

A la fin de la réception, un orchestre national-socialiste a joué successivement la « Marseillaise », le « Deutschland über alles » et l'hymne d'Horst Wessel.

Les négociations commerciales franco-allemandes

Berlin, 24 juin. — A la suite des négociations commerciales franco-allemandes poursuivies à Berlin, depuis lundi dernier, les deux parties sont tombées d'accord pour proroger de 16 jours la convention actuellement en vigueur qui devait venir à expiration le 30 juin. Ce délai a pour but de permettre aux négociateurs français de prendre, auprès de leur gouvernement, de nouvelles instructions. La délégation conduite par M. Bonnefon-Craponne, directeur des accords commerciaux, sera de retour à Paris mardi.

Mgr Maglione à Verdun

Verdun, 24 juin — Mgr Maglione, nonce apostolique, est arrivé à Verdun, un peu avant midi, en compagnie de N.N. S.S. Pelt (Metz); Roup (Cameroun), et Martin (Amiens). Il a été reçu par Mgr Ginisty, évêque de Verdun. Un déjeuner a eu lieu au Palais épiscopal.

Après avoir assisté à une cérémonie à la cathédrale de Verdun, le prélat et sa suite se sont rendus à Douaumont, puis au château d'Hattonchatel, où ils ont été les hôtes du Syndicat ecclésiastique du diocèse de Verdun.

Mardi, Mgr Maglione regagnera Paris où il tient à saluer le cardinal Verdier avant le départ de ce dernier pour Prague.

En vue du tirage du Sweepstake français

Paris, 24 juin. — Les opérations publiques de brassage pour le tirage du sweepstake du Grand Prix de Paris 1935, commencées au Vélodrome d'hiver ce soir à 19 h., ont pris fin à 22 h. A cette heure il a été procédé en présence d'huissiers au plombage des hublots. Demain matin dès 9 h., continuation des opérations de brassage.

Un incident entre hitlériens et catholiques amène l'arrestation d'un religieux catholique

Marienburg, 24 juin. — Un incident entre jeunesses hitlériennes et jeunesses catholiques s'est produit à Braunsberg, en Prusse orientale, siège de l'évêché de Ermland. D'après la « Preussische Zeitung », journal national-socialiste de Koenigsberg, un religieux catholique, le P. Wiemers, directeur du séminaire d'Armland, aurait frappé, à coups de canne, plusieurs membres des jeunesses hitlériennes. La foule, ayant pris violemment parti contre le P. Wiemers, celui-ci fut arrêté aussitôt « pour assurer la sécurité de sa personne ».

Le nouveau Gouvernement yougoslave

Belgrade, 24 juin. — Le ministère Stoyadinovitch est constitué. Il a prêté serment à la Régence et comprend notamment:

Présidence du Conseil et Affaires étrangères: M. Milan Stoyadinovitch, ancien ministre des Finances dans le précédent Cabinet; Guerre et Marine: M. Jivkovitch, comme dans le précédent Cabinet; Intérieur: M. Anton Korochets, ancien président du Conseil, chef du parti populiste.

DANS L'ARMÉE

Justice militaire. — Est promu au grade d'officier de justice militaire de 1re classe, M. Marcy, officier de justice militaire de 2me classe, du Tribunal militaire de Lille, en remplacement de M. de Lacaille, décédé.

Gendarmerie. — Est promu au grade de lieutenant-colonel (pour prendre rang du 24 juin 1935), M. Chenevard, chef d'escadron à Lille (Compagnie) en remplacement de M. Claire retraité, est affecté au commandement de la 10me Légion à Rennes (Service).

M. Georges Bonnet ministre du Commerce souhaite un retour à la stabilité monétaire

Paris, 24 juin. — Dans son discours qu'il a prononcé à 18 h. 30, à l'occasion du Congrès de la Chambre de commerce internationale, discours qui a été radiodiffusé dans le monde entier, M. Georges Bonnet, ministre du Commerce, a dit notamment :

« Pour rétablir les courants d'échanges nécessaires entre les nations, nous persistons à penser ainsi que j'avais l'honneur de l'exprimer déjà, il y a exactement deux ans, au nom de la délégation française, à la Conférence mondiale de Londres, qu'un retour général à la stabilité monétaire est profondément désirable. Je souhaite qu'en présence des expériences qui ont été réalisées depuis lors, ces mêmes idées guident aujourd'hui les délibérations du Congrès de Paris. La tendance qu'elles marquent doit trouver un écho profond dans l'opinion publique qui comprend qu'une collaboration dans les domaines économique et monétaire est une condition essentielle d'une collaboration politique efficace entre les peuples. »

Dernières Nouvelles Sportives

Les championnats de tennis de Wimbledon

J. Borotra (France) bat Henkel (Allemagne) par 6-4, 1-6, 6-6, 2-6, 6-2; F.-J. Perry (Grande-Bretagne) bat M. Rainville (Canada) par 6-1, 6-1, 6-3; C.-E. Malfroy (Nouvelle-Zélande) bat W.-C. Choy (Chine) par 6-2, 6-2, 6-1; E. Maier (Espagne) bat W. Roberteon (U.S.A.) par 6-2, 6-3, 6-3; J.-H. Crawford (Australie) bat J. Brugnon (France) par 6-3, 6-1, 6-4; V.-G. Kirby (Afrique du Sud) bat J.-M. Hunt par 6-1, 6-2, 6-3; L. Hecht (Tchécoslovaquie) bat Marcel Bernard (France) par 6-4, 2-6, 5-7, 6-4, 7-5; H. Plougmann Danem bat K. Lasn (Esthonie) par w.-o; G.-P. Hughes bat H.-M. Culley (E.-U.) par 6-3, 11-9, 6-2; K. Lund (Allemagne) bat L. De Borman (Belgique) par 4-6, 4-6, 6-0, 2-0, abandonné; S.-B. Wood (E.-U.) bat N. Itoh (Japon) par 6-2, 6-2, 6-0; G.-E. Godsell bat C.-F. Aeschliman (Suisse) par 6-2, 6-4, 4-6, 6-4.

A. Martin-Legeay (France) bat R.-J. Ritchie, 10-8, 6-2, 7-5. H.-G.-N. Lee bat R.-M. Turnbull, 6-3, 6-1, 6-1. C.-R.-D. Tuckey bat P.-D.-B. Spence (Afr. Sud), 6-4, 2-6, 7-5, 6-3. V.-B. Macgrath (Austr.) bat W. Allison (Etats-Unis), 6-4, 6-3, 7-9, 7-5. R. Murray (Canada) bat G. Tronsin (France), 7-5, 6-3, 6-0. N.-G. Farquharson (Afr.-Sud) bat R.-E. Mulliken, 6-1, 6-0, 6-3. J. Yamagishi (Japon) bat H.-L. de Morpurgo (Italie), 6-3, 6-1, 6-1. G. Mako (Etats-Unis) bat D.-N. Jones, 7-5, 6-3, 4-6, 6-4. J. Caska (Tch.) bat E.-A. Hare, 4-6, 6-3, 6-3, 6-1. C.-N. Jones bat F.-W. Matejka (Autriche), 7-5, 6-3, 6-6. G. von Cramm (Allemagne) bat P. de Léon (Uruguay), 6-1, 6-0, 6-3. G.-E. Godsell bat C.-F. Aeschliman (Suisse), 6-0, 6-4, 4-6, 6-4. D.-H. Williams bat C.-E. Kingsley, 6-3, 7-5, 4-6, 2-6, 6-4. L. Shafra bat C.-L. Burwell (Etats-Unis), 5-6, 6-4, 8-6, 7-5. A.-K. Quist (Austr.) bat F.-R. Partridge, 6-2, 6-1, 7-5. M. Bertram (Afr.-Sud) bat N. Taylor, 8-6, 6-1, 6-1.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 24 juin.

Importations, 2.675; Américain, hausse 1; Brésilien, hausse 1; Egyptien, Sakel, hausse 5-10; Upper et Pilion, hausse 6.

Termes	New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour	New-York Préc.	New-York Jour
Disponible	—.—	11.85	11.95	11.90
Juin	—.—	—.—	—.—	—.—
Juillet	11.50	11.45	11.60	11.53
Août	—.—	—.—	11.40	11.40
Septembre	—.—	—.—	11.30	11.23
Octobre	11.24	11.20	11.29	11.23
Novembre	—.—	—.—	11.30	11.23
Décembre	11.27	11.22	11.31	11.25
Janvier	11.29	11.25	11.32	11.26
Février	—.—	—.—	11.35	11.27
Mars	11.35	11.29	11.38	11.28
Avril	—.—	—.—	11.41	11.31
Mai	11.39	11.33	11.44	11.34

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, nulles; aux ports du Golfe, 1.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 4.000; France et Continent, 8.000; Japon et Chine, 11.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 74.59; sur Bruxelles, 292.50; Esc. hors banque, 0 13/16; Prêt à court terme, 0 1/4, 0 1/2

New-York : Sur Paris, 6.64; sur Londres, Cab. transf., 4.95; sur Bruxelles, 16.91.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 330; A terme : Sur juillet, 234; septembre, 240; décembre, 247; janvier, 323. — Ventes, 1.000 tonnes.

A propos de la création d'un aéroport dans la région de Lille-Roubaix-Tourcoing

Lundi, se sont réunis à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Mathieu, sénateur, assisté de M. Guillon, Préfet du Nord, les représentants des municipalités et Chambres de Commerce intéressées à la création d'un aéroport commercial pour la région de Lille-Roubaix-Tourcoing.

Après avoir enregistré le refus de la Chambre de Commerce de Lille de participer à cette création, la Commission a été unanime à regretter cette décision mais a pensé qu'elle ne pouvait empêcher une création aussi nécessaire au développement économique et industriel de la région.

Dans ces conditions, l'accord s'est fait sur les participations financières des différentes collectivités, toute décision sur le choix de l'emplacement étant réservée jusqu'à